

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 30 mars 2007  
(convocation du 19 mars 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Mars Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M.FAVROUL Jean-Pierre à M.DUPRAT Christophe (à cpter de 10 h 00)
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. VALADE Jacques à M. SOUBIRAN Claude	M.HERITIE Michel à M.HOUEBERT Henri (à cpter de 11 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN Alexis	M.JUPPE Alain à M.MARTIN Hugues (à cpter de 10 h 40)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge	Mme KEISER Anne-Marie à M.DUTIL Silvère (à cpter de 11 h 30)
Mme. BRACQ Mireille à Mme. PARCELIER Muriel	Mme LACUEY à M.COUTURIER Jean-Louis (à cpter de 11 h 45)
Mme BRUNET Françoise à M. DUCASSOU Dominique (à cpter de 12 h00)	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CANIVENC René à Mme PUJO Colette	M.MANGON Jacques à BELLOC Alain (à cpter de 12 h 05)
Mme CARLE DE LA FAILLE M.Claude à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia (à cpter de 10 h 40)	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien (à compter du 11 h 45)	M. PONS Henri à M. PETIT Alain
M. CARTI Michel à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 11 h 30)	M.QUANCARD Joël à MANGON Jacques (à cpter de 11 h 30)
M. CAZENAVE Charles à M. CANOVAS Bruno	M.SEGUREL J. Pierre à M. FELTESSE Vincent (à cpter de 11 h 15)
M. CORDOBA Aimé à M. CHAZEAU Jean	M.SIMON Patrick à Mme DARCHE Michelle (à cpter de 10 h 50)
M. DAVID Alain à M.GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis	M. TOUZEAU Jean à M.TURON Jean-Pierre (à cpter de 12 h 00)
Mme FAORO Michèle à M.MONCASSIN Alain (à cpter de 11 h 30)	Mme VIGNE Elisabeth à M. REBIERE André
Mme FAYET Véronique à M.GELLE Thierry (jusqu'à 10 h 40)	

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Fourniture de matériaux de voirie (liants hydrauliques, éléments préfabriqués en béton, fonte, enrobés à froid) - Appel d'offres - Autorisations**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux, dans le cadre de ses compétences, assure en régie sur le territoire communautaire, divers travaux de voirie qui nécessitent la fourniture de matériaux spécifiques (liants hydrauliques, éléments préfabriqués en béton, fonte, enrobés à froid).

Afin d'assurer la fourniture de ces matériaux dans les conditions optimales de rapidité et d'efficacité, en fonction de besoins de nature aléatoire ; le nombre et la fréquence des opérations à effectuer ne pouvant être définis précisément à l'avance, il est apparu opportun, conformément à l'article 77 du Code des Marchés Publics, de regrouper tous les besoins à l'intérieur de marchés de type à bons de commandes d'une durée initiale de un an à compter de la date de notification et renouvelables 3 fois par reconduction expresse.

A cette fin, les services communautaires ont élaboré des documents de consultation sous forme d'appel d'offres ouvert à prix unitaires, prévus en quatre lots en fonction de la nature des matériaux, qui feront l'objet de marchés séparés, selon les dispositions des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du Code des Marchés.

Le montant total des commandes pour la durée initiale du marché est compris entre un minimum et un maximum définis comme suit, par lot :

<b>Lot</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant en euros (H.T.)</b>			
		<b>par an</b>		<b>pour 4 ans</b>	
		<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
1	Fourniture de liants et produits hydrauliques	25 000	75 000	100 000	300 000
2	Fourniture d'éléments préfabriqués en béton et accessoires	30 000	120 000	120 000	480 000
3	Fourniture de fontes de voirie et accessoires	50 000	150 000	200 000	600 000
4	Fourniture d'enrobés à froid	10 000	40 000	40 000	160 000
Totaux		115 000	385 000	460 000	1 540 000

Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction du marché et ce pour tous les lots.

Compte tenu des montants en jeu, l'appel d'offres fera l'objet d'une publicité au niveau européen.

L'opération est estimée à 1 540 000 € H.T. soit 1 841 840 € TTC

Les dépenses seront imputées sur les postes budgétaires suivants, sur le budget principal des exercices 2007 2008 2009 2010 et 2011 :

- Chapitre 23 Article 2315 Fonction 8220 CRB O100
- Chapitre 011 Article 61523 Fonction 8222 CRB O100

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- entériner les documents de la consultation (*dossier consultable par les Conseillers Communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés (13<sup>ème</sup> étage), en application des articles L2121-12 et L2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales*)

et autoriser Monsieur le Président :

1° - à lancer une mise en concurrence sous forme d' appel d'offres ouvert, en application notamment des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

2° - à signer les marchés à intervenir avec les opérateurs économiques qui auront émis les propositions économiquement les plus avantageuses en réponse à l'appel d'offres ouvert et, en cas d'insuccès de cet appel, à procéder à la recherche d'opérateurs économiques, soit par voie de nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier éventuellement adapté au contexte de la concurrence ou modifié, en application de l'article 59-III du code des marchés publics, soit par marchés négociés conformément aux dispositions des articles 35 I 1° au 35 II 3° dudit Code,

3° - à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mars 2007,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
25 AVRIL 2007**

**PUBLIÉ LE : 25 AVRIL 2007**

M. ALAIN DAVID